

Comité de quartier La Plaine – La Prairie

Compte rendu de la réunion du 12 octobre 2010

Prochaine réunion **le mardi 1^{er} février 2011** à 20h30 à la salle Le Marché (salle de taekwondo à l'arrière). A l'ordre du jour : la **préparation de la fête de quartier**

Elus et responsables municipaux présents à cette réunion :

Edith Pescheux, adjointe au Maire, élue référente ; Isabelle Daeschner, adjointe au Maire, Marie-Liesse Duclos, coordinatrice des comités de quartier.

Participants : environ 25 habitants

La réunion a commencé comme habituellement par un tour de table.

• **Présentation du projet de réhabilitation du centre commercial du carrefour des Poulets**

Ce centre commercial a fait l'objet de nombreuses demandes de la part du comité de quartier, qui ont été prises en compte dans le projet.

Edith Pescheux explique que ce centre commercial est géré par une association syndicale libre (ASL), qui est mandatée par les copropriétaires : la SAIEM, l'OPH, les commerçants et la Ville de Cachan. La SAIEM étant majoritaire, il a fallu attendre que celle-ci vote son budget pour pouvoir envisager les travaux.

Le parking situé sous la dalle, qui appartient à la copropriété, connaît des problèmes d'étanchéité. La dalle va donc être entièrement refaite : enlèvement des bacs à fleurs en béton, revêtement en asphalte noir (rugueux pour ne pas que ça glisse). Des jardinières en bois comme celles du centre ville y seront placées. Les escaliers vont être refaits, en béton, avec antidérapant et rampes. Ceux qui descendent vers le centre socioculturel ne seront pas refaits mais une rampe sera ajoutée. Les commerçants se sont par ailleurs accordés pour repeindre leurs devantures. La partie arrière du centre commercial (côté arrêts de bus) bénéficiera d'un traitement végétal.

Question ou remarques des participants :

- les jardinières en bois doivent être assez nombreuses et bien placées pour éviter que la dalle ne se transforme en terrain de foot ;
- peut-on rajouter des bancs ? Réponse : pas évident, car cela cacherait les devantures ;
- peut-on améliorer l'éclairage ?
- le problème des poubelles qui restent dehors est toujours présent, malgré les nombreux rappels à l'ordre. Peut-on verbaliser ou faire appel aux services communaux de l'hygiène ?
- dans la toiture, il y a un endroit où les pigeons passent et font leur nid ;

- Est-ce possible de mettre de l'asphalte de couleur, plutôt que noir ?

Les travaux commencent début janvier.

- **Evenement à venir**

Le comité de quartier du Coteau organise tous les ans la descente aux lampions. Cette année, le comité de quartier du Coteau souhaite inviter officiellement les autres comités de quartier à ce moment festif et familial qui a lieu le 11 décembre.

- **Présentation de Denis Lemaigre, éducateur spécialisé à l'AEF (association d'entraide francilienne).**

L'AEF est une association de prévention spécialisée. A Cachan, elle emploie 4 éducateurs spécialisés qui sont sur le terrain dans le but d'accompagner les jeunes de 11 à 25 ans dans leurs projets personnels ou collectifs, pour éviter la déscolarisation, prévenir la délinquance, les problèmes de santé ou d'addictions. Les jeunes sont également accueillis au local de l'AEF, au 60 rue Etienne Dolet. Au début, les jeunes sont méfiants ; il s'agit pour les éducateurs de tisser des liens de confiance. Un habitant demande si les éducateurs vont voir les parents lorsqu'un jeune vient vers eux. Les éducateurs sont tenus par le secret professionnel, mais il y a tout de même un devoir d'information s'il y a un projet particulier qui concerne un mineur. C'est un travail de long terme, avec le soutien des partenaires.

- **Questions diverses**

- Il n'y a toujours pas d'abri pour la navette. Les élus expliquent que cela a été discuté avec la communauté d'agglomération (CAVB) : il est difficile de mettre un abribus car le trottoir est trop étroit et cela gênerait le passage des personnes handicapées et des poussettes. Peut-on envisager de mettre juste un banc ? Cela serait nécessaire également à l'arrêt du 184 dans la montée de l'Haÿ-les-Roses.
- Devant la pharmacie, le feu n'est pas visible à cause de branches mal taillées
- Les problèmes d'ascenseur sont à nouveau abordés. Le bailleur est au courant mais subit également la fragilité des ascenseurs modernisés, qui demandent une période de rodage. Pour appeler le centre depuis l'ascenseur, il faut appuyer longtemps sur le bouton. Cela devrait être signalé.
- Certains habitants sont en difficulté pour le passage à la TNT. Le bailleur va être alerté pour accompagner les habitants.
- Une habitante estime que les bailleurs doivent faire des efforts dans leur relation avec les locataires, par exemple pour expliquer les charges ou pourquoi certains travaux prennent du temps. Les élus expliquent que ce qui concerne la relation bailleur-locataire n'a pas vocation à être discuté en comité de quartier, même si celui-ci peut relayer certaines demandes.
- Demande d'amélioration du parking des Lours : pour l'instant, les travaux sont concentrés sur le parking Belgrand. Il faudra voir ensuite les priorités, et à quel rythme Cachan Habitat peut absorber ces travaux financièrement.